



Facture de l'énergie solaire Janvier 2022- Décembre 2023

Date facture : 05-01-23

Référence Facture : 0

Référence client : 0

Adresse de fourniture :

0
0

Adresse de facturation :

0
0

Code EAN d'électricité: 541448912700044151
N° Compteur : 1SAG0001

Du 01-01-22
Au 31-12-22

Gestionnaire réseau électricité
SIBELGA SE 02 274 40 66

Votre consommation d'énergie Solaire

Consommation de l'électricité solaire 	92,9 kWh
Consommation complémentaire de votre fournisseur	0,0 kWh



Ce montant est à verser sur le numéro de compte suivant : BE42 0689 3901 1254

La communication libre suivante : 0

Date maximum du paiement 26-01-23

Contacts utiles

Foyer du Sud

Téléphone : 02 536 88 57
Email : sunsud@foyerdusud.be

Comité d'habitants Sunsud

Téléphone : 0496 32 54 88
Email : sunsud.c1060@gmail.com

Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Rendez vous chez ECO&CO, service du CAFA asbl

Service situé au 33, rue du Fort à 1060 Saint-Gilles

téléphone : 02/ 533.95.90

Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Contactez le médiateur de dettes du CAFA asbl

Service situé à la rue du Fort, 25 à 1060 Bruxelles

Téléphone : 02/600.57.43

Email : EndettementCAFA@cpasstgilles.irisnet.be

CAFA
1 0 6 0



Comprendre les chiffres

	Quantité		TVA	Prix unitaire (HTVA)	Total (HTVA)	Total (TVAC)
Coût de l'énergie	92,92	kWh	6%	0,0224 €/kWh	2,21 €	2,34 €
Coût de distribution et du transport	92,92	kWh	6%	0,0214 €/kWh	1,99 €	2,11 €
Tarif mesure et activité de comptage	ff	kWh	6%		0,00 €	0,00 €
Surcharges, OSP et accises	92,92	kWh	6%	0,0243 €/kWh	2,26 €	2,39 €
Total de la facture	92,92	kWh		0,0694 €/kWh	6,45 €	6,84 €

C'est quoi le coût de l'énergie ?

C'est la partie du prix total de l'électricité solaire qui sera versée au producteur d'électricité (le Foyer du Sud) pour contribuer en petite partie à la maintenance des panneaux solaires

C'est quoi le coût de distribution ?

C'est la partie du prix total de l'électricité solaire qui sera versée au gestionnaire du réseau (Sibelga). Il s'agit d'une compensation (réduite) pour l'usage des câbles du réseau électrique public, par lesquels l'électricité solaire passe.

Quelles sont les surcharges et cotisations ?

Ce sont des contributions prélevées par les pouvoirs publics (les taxes). Elles servent à financer des aides aux citoyens les plus démunis mais aussi à des actions qui encouragent une meilleure utilisation de l'énergie.

Les avantages du projet de partage d'énergie solaire

Combien avez-vous fait d'économies cette année passée ?

L'électricité solaire que vous avez utilisé avec SunSud est moins chère que l'électricité de votre fournisseur (Engie, Total, Méga, ...). Ici, le tarif local de SunSud est comparé au tarif social actuellement en vigueur sur le marché. Pour le volume d'électricité solaire que vous avez utilisé cette année passée :



*Si vous ne bénéficiez pas du tarif social, vous pouvez faire fois 2 ou fois 3 l'estimation de votre économie réalisée"



Quel est votre gain environnemental ?

1 kWh solaire =	25 gr CO2 eq
1 kWh du réseau Bruxellois =	217 gr CO2 eq
<u>Economie réalisée</u>	<u>17,8 kg CO2 évité</u>

un



capture chaque année 25 kg de CO2